

# HABITAT & COLLECTIVITES LOCALES N°33

## Informations du 16 au 22 décembre 2006



### JOURNAL OFFICIEL du 16 au 22 décembre 2006

#### Sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accèsion à la propriété

LOI n° 2006-1615 du 18 décembre 2006 ratifiant l'ordonnance n° 2006-1048 du 25 août 2006 relative aux sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accèsion à la propriété

J.O n° 293 du 19 décembre 2006 page 19089 - texte n° 1 - NOR: SOCX0600170L

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCX0600170L>

Dossier parlementaire

[http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/ratification\\_2006\\_1048.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/ratification_2006_1048.asp)

#### Associations syndicales de propriétaires

Arrêté du 7 novembre 2006 relatif à la contribution de fonctionnement et de service comptable prévue à l'article 65 du décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires

J.O n° 294 du 20 décembre 2006 page 19171 - texte n° 6 - NOR: BUDR0660134A

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=BUDR0660134A>

Décret n° 2006-504 du 3 mai 2006

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=INTB0600033D>

Ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=INTX0400093R>

#### Zones franches urbaines

Décret n° 2006-1623 du 19 décembre 2006 portant délimitation des zones franches urbaines créées en application de l'article 26 de la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances

J.O n° 294 du 20 décembre 2006 page 19153 - texte n° 4 - NOR: SOCC0612484D

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=SOCC0612484D>

### REPONSES MINISTERIELLES

#### Logement du personnel saisonnier et logement de fonction - Impôts locaux

La taxe d'habitation est due par toutes les personnes qui ont à quelque titre que ce soit la disposition ou la jouissance de locaux meublés affectés à l'habitation. Les pompiers et gendarmes logés, gratuitement ou non, dans les locaux appartenant aux communes, sont en principe imposables à la taxe d'habitation dans les conditions de droit commun dès lors qu'ils disposent d'un logement meublé à titre privatif. Au cas particulier, la durée d'occupation des locaux par les pompiers et gendarmes ne permet pas de considérer ces derniers comme ayant la disposition des locaux au sens des articles susvisés. L'imposition peut être établie au nom de la commune dès lors qu'en définitive elle conserve la disposition de ces locaux...

Assemblée Nationale - 2006-12-12 - Réponse Ministérielle N° 13031

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-13031QE.htm>

#### Taxe foncière sur les propriétés bâties

Les contribuables peuvent obtenir le dégrèvement de la taxe foncière en cas de vacance d'une maison normalement destinée à la location ou d'inexploitation d'un immeuble utilisé par le contribuable lui-même à usage commercial ou industriel, à partir du premier jour du mois suivant celui du début de la vacance ou de l'inexploitation jusqu'au dernier jour du mois au cours duquel la vacance ou l'inexploitation a pris fin. Le dégrèvement est subordonné à la triple condition que la vacance ou l'inexploitation soit indépendante de la volonté du contribuable, qu'elle ait une durée de trois mois au moins et qu'elle affecte soit la totalité de l'immeuble, soit une partie susceptible de location ou d'exploitation séparée...

Assemblée Nationale - 2006-12-12 - Réponse Ministérielle N° 94588

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-94588QE.htm>

## REVUE DU WEB

### Garantie des risques locatifs - Entre mythe et réalité

Présentée comme la solution aux difficultés d'accès au logement, la garantie des risques locatifs (GRL) « pour tous » n'apporte pourtant, en l'état actuel, aucune véritable avancée pour les salariés dits « précaires » qui n'ont personne pour se porter caution solidaire.

QUE CHOISIR - 2006-12-19

<http://www.quechoisir.org/Article.jsp?id=Ressources:Articles:25B0DBA9A60D3657C1257248005A242A&catcss=LOG000>

### Trois conventions avec les partenaires sociaux pour favoriser l'accès au logement pour tous

Jean-Louis Borloo vient de signer trois convention avec les partenaires sociaux du 1% logement et la participation de la Caisse des dépôts. La première convention lance le dispositif de "garantie des risques locatifs" La deuxième convention concerne la mise en place du "pass-foncier" pour faciliter l'achat d'une résidence principale dans le neuf pour les primo-accédant. Avec la troisième convention sera reconduite la participation du 1% logement au plan de rénovation des foyers de travailleurs migrants...

Ministère de la Cohésion Sociale - Pour en savoir plus - 2006-12-20

<http://www.cohesionsociale.gouv.fr/presse/dossiers-presse/trois-conventions-avec-les-partenaires-sociaux-pour-favoriser-acces-au-logement-pour-tous-1220.html>

### Logement : la modération des loyers en 2007

Dominique de Villepin a rencontré l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI) à l'occasion de la signature de l'accord de modération des loyers en 2007...

Premier Ministre - 2006-12-20

[http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualites\\_20/logement\\_moderation\\_loyers\\_2007\\_57459.html](http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/actualites_20/logement_moderation_loyers_2007_57459.html)

### Installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation

"Essentiellement centrée sur la résistance au feu des constructions et sur les conditions d'accès des secours et d'évacuation, la réglementation relative à la protection des habitations contre l'incendie a aussi l'inconvénient de ne s'appliquer qu'à une partie limitée du parc de logements. Il faut donc se féliciter des mesures récemment prises pour intervenir plus efficacement dans les cas de situations « à risque » d'habitat dégradé, et prévenir certaines causes d'incendie. Cependant, beaucoup reste à faire pour développer une véritable « culture de la prévention » des incendies domestiques et il paraît également indispensable, pour limiter le coût humain de ces incendies, de prendre en compte les exemples étrangers qui démontrent l'utilité de l'installation dans les logements de dispositifs de détection des fumées." Extrait du rapport du Sénateur René BEAUMONT SENAT - 2006-12-13

<http://www.senat.fr/rap/I06-116/I06-116.html>

### Libre circulation des services: des procédures d'infraction sont engagées à l'encontre de la France

La Commission a décidé de saisir la Cour de justice en vertu de l'article 226 du traité CE à l'encontre de la France pour sa réglementation relative aux architectes en chef des monuments historiques, considérée comme contraire aux articles 43 et 49 du traité CE. En vertu de la réglementation française, l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques est réservé aux seuls ressortissants français. En outre, la Commission considère comme contraire à l'article 49 du traité CE l'exigence de réussir un concours pour pouvoir travailler temporairement comme architecte à la restauration des monuments historiques classés en France...

EUROPA - Pour en savoir plus - 2006-12-13

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1793&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

**Informations signalées et commentées par Guy Lemée** <http://www.inventaires.fr> via la liste de diffusion (accès libre et gratuit) : <http://fr.groups.yahoo.com/group/logementsocialeconomielocale/>

Ce bulletin d'informations est édité en collaboration avec ACRD, société editrice d'**IDVO** - Veille juridique et documentaire des Collectivités territoriales ([IDVO](http://www.idvo.fr)/"Informations légales")

La diffusion de ce bulletin d'informations reste couverte par les droits du copyright.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Guy Lemée, Directeur du cabinet *Inventaires* (<http://www.inventaires.fr>) à l'adresse courriel : [contact@inventaires.fr](mailto:contact@inventaires.fr)

© 2008 *Inventaires* - Tous droits réservés